CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION ZINGUEUR(EUSE)

Formation certifiante

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir le diplôme
- Acquérir l'obtention du diplôme et/ou les compétences nécessaires à l'exercice du métier visé
- Poursuivre ses études et/ou s'insérer dans un emploi durable

Le/la titulaire de la spécialité "Zingueur" exerce ses compétences dans le domaine de la construction de travaux neufs, de rénovation, d'entretien, de réhabilitation et de réparation.

Le/la zingueur(euse) réalise ou répare les toitures et bardages de tout type de bâtiment quelle que soit leur destination finale. Il/elle intervient après la mise en place de la charpente ou autres structures supports continues ou discontinues. Sa principale activité est de mettre en oeuvre des éléments de couverture métallique en feuilles, longues feuilles et des accessoires, de ventilation, de collecte et évacuation des eaux pluviales réalisés en métal. Il/elle doit être capable de réaliser des couvertures et bardages métalliques (zinc, cuivre, aluminium, aciers,...) sur des surfaces planes.

Dans le cadre de ses activités, le/la titulaire de cette spécialité contribue au respect des exigences règlementaires (énergétiques, environnementales, sécuritaires,...) car ses activités sont impactées par les enjeux de la transition énergétique et digitale.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu du programme ci-dessous répond aux objectifs opérationnels évalués dans le cadre de la préparation du diplôme ou de la certification, conformément au référentiel en cours de validité.

Enseignements professionnels

Etude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Proposer une solution technique en liant l'environnement
- Quantifier le métal nécessaire à la réalisation d'un ouvrage

Réalisation, mise en oeuvre et contrôle d'un ouvrage courant

- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Façonner, poser et assembler des recueils d'eau pluviale
- Assembler et poser des évacuations d'eau pluviale
- Raccorder des pénétrations continues et discontinues sur une couverture et ou bardage métallique
- Façonner et poser des éléments métalliques
- Réaliser la vérification journalière de l'échafaudage de pied lors de son utilisation
- Contrôler le travail réalisé

Rendre compte/communiquer oralement

- Echanger, rendre compte oralement

Immersion professionnelle

Durée (variable selon le type de contrat)
490 heures en centre
1155 heures en entreprise
1645 heures totales

Modalités de l'alternance
Le CFA académique propose différents rythmes d'alternance afin de répondre aux besoins des formations et des employeurs, en fonction des spécificités des secteurs d'activité. Ces rythmes peuvent être de 2 jours en CFA / 3 jours en entreprise ou inversement, ou encore en alternance hebdomadaire ou mensuelle. Le rythme choisi reste identique tout au long de la formation en apprentissage et s'aligne avec le calendrier des vacances scolaires, périodes durant lesquelles les apprentis sont en entreprise. Pour plus de précisions, contactez-nous.

Public
Apprenti

Code RNCP : 37920
Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Date d'enregistrement de la certification : du 28/07/2023 au 31/08/2028
NSF : 232

ROME : F1610

Formacode : 22160

Prix TTC
0.00 €
Le prix de la formation correspond au coût contrat du référentiel France Compétences. Aucun reste à charge de frais pédagogiques pour l'entreprise et l'apprenti. Pour les apprentis du secteur public des coll. territoriales, financement selon barème CNFPT

Financements

- Ouvert en contrat d'apprentissage

Les apprenti(e)s bénéficient d'une immersion professionnelle en entreprise, intégrée dans le programme de formation.

NIVEAU D'ENTRÉE EN FORMATION

- Niveau 1 - maîtrise des savoirs de base

CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET PRÉ-REQUIS

Etre titulaire d'un CAP Couvreur

SITUATION DE HANDICAP

Besoin d'un aménagement personnalisé lié à un handicap ? Contactez notre cellule handicap

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Délais :
La date théorique du début de formation est fixée en septembre. Possibilité d'intégration en cours d'année, selon le parcours du candidat.
Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Modalités :
L'apprentissage est accessible aux jeunes de plus de 15 ans ayant terminé le cycle collège et de moins de 30 ans (29 ans révolus) à la date de conclusion du contrat.

Plus d'informations sur les conditions spécifiques d'accès à l'apprentissage : https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2325

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Modalités d'évaluation :
Le mode d'évaluation peut être organisé sous forme d'épreuves ponctuelles ou par contrôle en cours de formation.
Certification :
Certificat de spécialisation

NIVEAU À LA SORTIE DE FORMATION

- Niveau 3 (CAP, BEP)

Taux d'insertion	Taux de réussite	Taux de satisfaction
83 %	83 %	89 %

PERSPECTIVES MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

Le ou la titulaire du Certificat de spécialisation exerce dans les entreprises du bâtiment second-oeuvre.

Type d'emplois accessibles :

Dates et lieux

du 01 septembre 2025 au 02 juillet 2026

Lycée professionnel Jean de Berry
85 Avenue François Mitterand
18000 Bourges

Davy BOSQUET
ufa-jeandeberry@ac-orleans-tours.fr
0248481854

Couvreur(euse) - Zingueur(euse)

Pour en savoir plus, voir la fiche France Compétences

ÉQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS

Le certificat de spécialisation a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Exemple(s) de formation(s) :

- BP couvreur

Pour en savoir plus, voir la fiche Onisep